

Immeuble d'habitation

Rue Guillaume Lenoir
92150 SURESNES

Construction Neuve



DESCRIPTIF NOTAIRE

Maître de l'Ouvrage : PAX Real Estate

Représenté par :
M. Pascal AUJOUX

34, boulevard Verd de Saint Julien
92190 MEUDON
Tél. : 09 71 59 11 68
Mail : contact@pax-re.com

Emplacement des Travaux : Rue Guillaume Lenoir
92150 SURESNES

Février 2020

Sommaire

1• PREAMBULE	6
1•0 GENERALITES :.....	6
1•1 RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET FINANCIERS :.....	6
1•2 PLANNING PREVISIONNEL D'APPELS DE FONDS :.....	6
1•3 TOLERANCES :.....	7
1•3.1 Tolérance par rapport à la surface habitable de chaque logement :.....	7
1•3.2 Tolérance par rapport à la surface habitable totale :.....	7
2• PROGRAMME	7
3• CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE	7
3•0 INFRASTRUCTURE :.....	7
3•0.1 Fouilles :.....	7
3•0.2 Fondations :.....	8
3•1 MURS ET OSSATURES :.....	8
3•1.1 Murs de sous-sol :.....	8
3•1.1.a Murs périphériques :.....	8
3•1.1.b Murs de refends :.....	8
3•1.2 Murs de façades - murs pignon :.....	8
3•1.3 Revêtements de façades :.....	8
3•1.4 Murs ou cloisons séparatifs :.....	8
3•1.4.a Entre locaux privatifs contigus :.....	8
3•1.4.b Entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, circulations, halls et autres locaux) : 8	
3•2 PLANCHERS :.....	8
3•2.1 Planchers sur étage courants :.....	8
3•2.2 Planchers sous terrasses :.....	9
3•2.3 Plancher des balcons :.....	9
3•2.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts :.....	9
3•3 CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURE DES LOGEMENTS :.....	9
3•3.1 Entre pièces principales :.....	9
3•3.2 Entre pièces principales et pièces de service :.....	9
3•4 ESCALIERS :.....	9
3•4.1 Escaliers des parties communes :.....	9
3•5 CONDUIT DE FUMÉES ET DE VENTILATION :.....	10
3•5.1 Conduit de fumée des locaux de l'immeuble :.....	10
3•5.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble :.....	10
3•5.3 Conduits d'air frais :.....	10
3•6 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS :.....	10
3•6.1 Chutes d'Eaux Pluviales :.....	10
3•6.2 Chutes d'Eaux Usées :.....	10
3•6.3 Canalisation en Sous Sol :.....	10
3•6.4 Branchements aux égouts :.....	10
3•7 TOITURE :.....	10
3•7.1 Couverture :.....	11
3•7.2 Souches-ventilations et conduits divers :.....	11
4• LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS	11
4•0 REVETEMENTS DE SOLS ET PLINTHES :.....	11
4•0.1 Pièces sèches y compris placard :.....	11
4•0.2 Pièces humides :.....	11

4.0.3 Balcons :	11
4.0.4 Terrasses accessibles :	12
4.1 REVETEMENTS MURAUX (AUTRES QUE PEINTURE) :	12
4.1.1 Cuisines :	12
4.1.2 Salles de bains et wc :	12
4.2 PLAFONDS (SAUF SOUS TENTURES) :	12
4.2.1 Plafonds des pièces intérieures :	12
4.2.2 Sous face des balcons :	13
4.3 MENUISERIES EXTERIEURES :	13
4.3.1 Menuiseries extérieures des pièces principales :	13
4.3.2 Menuiseries extérieures des pièces de service :	13
4.3.3 Fermetures extérieures et occultations :	13
4.4 MENUISERIES INTERIEURES :	13
4.4.1 Huisseries et bâtis :	13
4.4.2 Portes intérieures :	13
4.4.3 Portes palières :	14
4.4.4 Portes de placards :	14
4.4.5 Portes des locaux de rangements :	14
4.4.6 Moulures et habillages :	14
4.5 SERRURERIE ET GARDE-CORPS :	14
4.5.1 Gardes Corps :	14
4.5.2 Séparation des balcons ou terrasses privatives :	14
4.6 PEINTURE, PAPIERS, TENTURES :	14
4.6.1 Peinture extérieure et vernis :	14
4.6.1.a Sur menuiseries :	14
4.6.1.b Sur fermetures et protections :	15
4.6.1.c Sur serrurerie :	15
4.6.1.d Sur sous-face des balcons :	15
4.6.2 Peintures intérieures :	15
4.6.2.a Sur menuiseries intérieures :	15
4.6.2.b Sur murs :	15
4.6.2.c Sur plafonds :	15
4.6.2.d Sur canalisations apparentes :	15
4.6.2.e Papiers peint :	15
4.7 ÉQUIPEMENTS INTERIEURS :	15
4.7.1 Équipements ménagers :	15
4.7.2 Équipements sanitaire et plomberie :	15
4.7.2.a Distribution d'eau froide :	15
4.7.2.b Production et distribution d'eau chaude sanitaire :	16
4.7.2.c Évacuations :	16
4.7.2.d Branchements en attente :	16
4.7.2.e Appareils sanitaires :	16
4.7.3 Équipements électriques :	18
4.7.4 Chauffage ventilation, Type d'installation :	22
4.7.5 Appareils d'émission de chaleur :	22
4.7.6 Conduits et prises de ventilation :	23
4.7.7 Équipements intérieur des placards et pièces de rangements :	23
4.7.8 Équipement de télécommunications :	23
4.7.8.a Radio, TV, FM :	23
4.7.8.b Téléphone, Internet :	23
4.7.8.c Réseau de communication :	23
4.7.8.d Commande d'ouverture de la porte principale de l'entrée de l'immeuble :	23
5. ANNEXES PRIVATIVES	23
5.0 CAVES :	23
5.0.1 Sols :	23
5.0.2 Murs :	23
5.0.3 Plafonds :	24
5.0.4 Eclairage :	24

5•1 PARKINGS :	24
5•1.1 Murs :	24
5•1.2 Revêtement de façade :	24
5•1.3 Couverture :	24
5•1.4 Sols :	24
5•1.5 Équipement électrique :	24
5•2 JARDIN PRIVATIF :	25
5•2.1 Plantations :	25
5•2.2 Clôtures :	25
5•2.3 Équipements électriques :	25
5•2.4 Équipement de plomberie :	25
5•3 BALCONS ET TERRASSES PRIVATIVES :	25
5•3.1 Sols :	25
5•3.2 Équipements électriques :	25
5•3.3 Équipements de plomberie :	25
6• PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE.....	26
6•0 HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE :	26
6•0.1 Sols :	26
6•0.2 Escalier :	26
6•0.3 Parois du hall d'entrée :	26
6•0.4 Plafonds hall d'entrée :	26
6•0.5 Plafonds paliers :	26
6•0.6 Façades de gaines techniques :	27
6•0.7 Porte d'accès et système de fermeture, appels des occupants de l'immeuble :	27
6•0.8 Boîtes aux lettres et à paquets :	27
6•0.9 Tableau d'affichage :	27
6•0.10 Chauffage :	27
6•0.11 Équipements électriques :	27
6•1 CIRCULATIONS PALIERES D'ETAGES :	27
6•1.1 Sols :	27
6•1.2 Murs :	27
6•1.3 Plafonds :	28
6•1.4 Éléments de décoration :	28
6•1.5 Chauffage :	28
6•1.6 Portes :	28
6•1.7 Équipements électriques :	28
6•2 CIRCULATIONS DU SOUS SOLS :	28
6•2.1 Sols :	28
6•2.2 Murs :	28
6•2.3 Portes d'accès :	28
6•2.4 Équipements électriques :	29
6•3 CAGES D'ESCALIERS D'ACCES AUX ETAGES :	29
6•3.1 Sols et paliers :	29
6•3.2 Murs et plafonds :	29
6•3.3 Escaliers :	29
6•3.4 Ventilation :	29
6•3.5 Chauffage :	29
6•3.6 Éclairage :	29
6•4 CAGE D'ESCALIERS D'ACCES AU SOUS SOL :	29
6•4.1 Sols et paliers :	29
6•4.2 Murs et plafonds :	30
6•4.3 Escaliers :	30
6•4.4 Ventilation :	30
6•4.5 Éclairage :	30
6•5 LOCAUX COMMUNS :	30
6•5.1 Local ordures ménagères :	30
6•5.2 Local vélos :	31

7• ÉQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE	31
7•0 CHAUFFAGE - EAU CHAUDE :	31
7•1 TELECOMMUNICATIONS :	31
7•1.1 Téléphone :	31
7•1.2 Paraboles, antennes TV :	31
7•2 ALIMENTATION EN EAU :	31
7•2.1 Comptages généraux :	31
7•2.2 Surpresseurs, réducteurs et régulation de pressions :	32
7•2.3 Traitement de l'eau :	32
7•2.4 Colonnes montantes :	32
7•2.5 Branchements particuliers :	32
7•3 ALIMENTATION EN GAZ :	32
7•3.1 Colonnes montantes :	32
7•4 ALIMENTATION EN ELECTRICITE :	32
7•4.1 Comptages des services généraux :	32
7•4.2 Colonnes montantes :	32
7•4.3 Branchements et comptages particuliers :	33
8• PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS.....	33
8•0 VOIRIES ET PARKINGS :	33
8•0.1 Voiries d'accès :	33
8•0.2 Trottoirs :	33
8•1 CIRCULATIONS PIETONS :	33
8•1.1 Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes et cours :	33
8•2 ESPACES VERTS :	33
8•2.1 Plantations d'arbres et arbustes :	33
8•2.2 Engazonnements :	34
8•2.3 Arrosage :	34
8•3 ECLAIRAGE EXTERIEUR :	34
8•3.1 Signalisation de l'entrée d'immeuble :	34
8•4 CLOTURES :	34
8•4.1 Sur rues :	34
8•4.2 Avec les propriétés voisines :	34
8•5 RESEAUX DIVERS :	34
8•5.1 Eau :	34
8•5.2 Gaz :	34
8•5.3 Electricité et poste de transformation :	34
8•5.4 Postes d'incendie et extincteurs :	35
8•5.5 Egouts :	35
8•5.6 Télécommunications :	35
8•5.7 Drainage du terrain :	35

1 • Préambule

1•0 Généralités :

La présente notice descriptive rédigée conformément à l'arrêté du 10 mai 1968, définit les caractéristiques techniques et le niveau de prestation suivant lequel sera édifié l'ensemble immobilier à usage d'habitation, à usage de stationnement et de locaux techniques.

Il est précisé qu'aux termes de ladite notice, il a été notamment stipulé :

Les caractéristiques techniques sont définies par :

- o La présente notice,
- o Les normes AFNOR,
- o Les règles de construction et sécurité en vigueur lors du dépôt de la demande de Permis de Construire,
- o La réglementation pour handicapés en vigueur lors de la demande de Permis de Construire,
- o Les dispositions de la réglementation thermique (RT 2012) en vigueur lors de la demande de Permis de Construire,
- o Les avis formulés par les services de sécurité lors de la demande de Permis de Construire.

Le constructeur pourra être amené à modifier les prestations énumérées dans la présente notice et à les remplacer par des prestations globalement équivalentes dans le cas d'apparition d'un matériel nouveau, ou en cas de force majeure ou cause légitime, notamment :

- o Règle administrative contraignante,
- o Règlement judiciaire, liquidation de biens, cessation d'activité d'entreprise ou de fournisseur,
- o Arrêt de fabrication, défaut d'approvisionnement ou de retard d'approvisionnement d'un matériau, qualité insuffisante du matériau prévu ou livré, etc....
- o Et, plus généralement, si les impératifs techniques ou réglementaires le mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle disposition de prestations prévues.

Le tout à condition qu'il n'en résulte ni augmentation de prix, ni altération de qualité pour l'acquéreur.

1•1 Renseignements juridiques et financiers :

La Vente en l'État Futur Achèvement signifie que l'acquéreur a la pleine et entière propriété de son bien immobilier. Il est également copropriétaire des parties communes de l'ensemble immobilier et de la parcelle sur laquelle il est construit.

Celle-ci est régie par la loi du 3 janvier 1967 et le décret du 22 décembre 1967. Aux termes du contrat, le vendeur lui transfère immédiatement ses droits sur le volume immobilier ainsi que la propriété des constructions existantes.

1•2 Planning prévisionnel d'appels de fonds :

Les ouvrages à venir deviennent la propriété de l'acquéreur au fur et à mesure de leur exécution, l'acquéreur est tenu d'en payer le prix à mesure de l'avancement réel des travaux.

Évènements	Appel	Cumul	Date
Signature contrat de réservation	5%	5%	
Signature acte authentique	25%	30%	
Achèvement des fondations	5%	35%	
Achèvement des maçonneries	20%	55%	
Mise hors d'eau et hors d'air	15%	70%	
Achèvement des cloisons intérieures	15%	85%	
Achèvement des équipements	10%	95%	
Réception	5%	100%	

Les appels de fonds sont justifiés par les attestations de l'architecte certifiant que le stade d'avancement du chantier est réalisé. Si la signature de vente intervient après la réalisation d'une des phases d'avancement énoncées ci-dessus, la fraction de prix exigible correspondra au montant cumulé des phases exécutées à la date de la signature.

1•3 Tolérances :

Il est rappelé qu'une tolérance sera admise dans l'exécution des travaux par rapport :
A la surface habitable de chaque logement telle qu'indiquée dans la désignation et telle qu'elle figurera dans l'acte de vente.

La surface habitable s'entend de celle définie par l'article R111-2 alinéa 2 du code de la construction et de l'habitation.

1•3.1 Tolérance par rapport à la surface habitable de chaque logement :

Cette tolérance sera de 5% et dans cette limite aucune réclamation ne sera prise en considération, étant entendu que ces surfaces seront appréciées logements par logements par rapport à la surface indiquée de chaque logement, dans le tableau de désignation.

1•3.2 Tolérance par rapport à la surface habitable totale :

Sans objet.

2• Programme

Le programme se situe à Suresnes (92150), rue Guillaume Lenoir. Il consiste en la réalisation d'un ensemble immobilier de 4 logements et de 4 places de stationnement à l'extérieur, dont deux couvertes.

3• Caractéristiques techniques générales de l'immeuble

3•0 Infrastructure :

3•0.1 Fouilles :

Fouille en excavation et évacuation des déblais.
Fouilles en rigole et trous pour fondations et canalisations enterrées.
Remblai avec déblais ou apport.

3•0.2 Fondations :

Elles seront déterminées suivant préconisations du rapport de sols, et avis du bureau de contrôle et Étude du Bureau d'Études Structure.

3•1 Murs et ossatures :

3•1.1 Murs de sous-sol :

3•1.1.a Murs périphériques :

En béton armé brut de décoffrage, épaisseur suivant calcul de résistance, ou parpaings à bancher.

3•1.1.b Murs de refends :

En béton armé brut de décoffrage ou en maçonnerie, épaisseur suivant calcul de résistance, ou parpaings à bancher.

3•1.2 Murs de façades - murs pignon :

Structure : en brique isolante, épaisseur suivant calculs de résistance et thermique et suivant réglementation acoustique.

Isolation thermique intérieure conforme à la réglementation en vigueur, épaisseur suivant calcul thermique.

3•1.3 Revêtements de façades :

Pour le corps principal du bâtiment : enduit monocouche projeté gratté fin de couleur Pierre Claire RAL 015 de chez WEBER ou équivalent.

Pour les encadrements : enduit monocouche projeté gratté fin Blanc RAL 000 de chez WEBER ou équivalent, ou éléments rapportés.

3•1.4 Murs ou cloisons séparatifs :

3•1.4.a Entre locaux privatifs contigus :

En béton armé ou maçonnerie, épaisseur suivant calcul de résistance et réglementation acoustique.

3•1.4.b Entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseurs, circulations, halls et autres locaux) :

En béton armé ou maçonnerie épaisseur selon calcul de résistance et réglementation acoustique.

3•2 Planchers :

3•2.1 Planchers sur étage courants :

Les planchers d'étage courants situés sous les logements seront constitués d'une dalle pleine en béton armé réalisée sur coffrage ou au moyen de prédalles. L'ensemble sera conforme à l'isolement acoustique requis en fonction des revêtements de sols prévus dans la présente notice. Poutres en béton armé, dimensions selon calculs

3•2.2 Planchers sous terrasses :

Les planchers sous terrasse seront constitués d'une dalle pleine en béton armé réalisée sur coffrage ou au moyen de prédalles, épaisseur selon calculs. Poutres en béton armé, dimensions selon calculs.

3•2.3 Plancher des balcons :

Les planchers des balcons seront constitués d'une dalle pleine en béton armé réalisée sur coffrage ou au moyen de prédalles, épaisseur selon calculs. Finition brute avec cunettes périmétriques et grilles de caillebotis devant les fenêtres.

3•2.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts :

Les planchers seront constitués d'une dalle pleine en béton armé réalisée sur coffrage ou au moyen de prédalles. L'ensemble sera conforme à l'isolement acoustique requis en fonction des revêtements de sols prévus dans la présente notice. Poutres en béton armé, dimensions selon calculs

En sous face des locaux chauffés ils recevront une isolation thermique par panneaux ou par flochage, épaisseur suivant étude thermique, ou le cas échéant une chape thermo-acoustique sera réalisée par le dessus.

3•3 Cloisons de distribution intérieure des logements :

3•3.1 Entre pièces principales :

Les cloisons de distribution seront en plaques de plâtre sur ossature métallique de type PLACOSTIL 72/48 avec isolant acoustique – épaisseur 72mm, suivant hauteur sous plafond des locaux et préconisation du fabricant.

En complément de ces cloisons, suivant disposition des plans, certains murs seront en béton banché ou en maçonnerie revêtue d'une plaque de plâtre.

3•3.2 Entre pièces principales et pièces de service :

Dito 3.3.1.

De même nature que celles entre pièces principales, les cloisons des pièces d'eau seront avec un parement hydrofuge.

3•4 Escaliers :

3•4.1 Escaliers des parties communes :

De type hélicoïdal tournant simple suivant projet de l'architecte.
En béton armé préfabriqué ou coulé sur place, avec contremarche.

3•5 Conduit de fumées et de ventilation :

3•5.1 Conduit de fumée des locaux de l'immeuble :

Les escaliers enclouonnés desservant les étages recevront des lanterneaux de désenfumage en partie haute conformément à la réglementation.

3•5.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble :

Dans les logements, des conduits métalliques galvanisés seront prévus dans des gaines techniques, maçonnées ou cloisonnées, reliés d'une part aux bouches d'extraction des pièces humides, et d'autre part aux ventilateurs d'extraction, pour assurer une ventilation mécanique contrôlée simple flux.

Les gaines entre conduits métalliques galvanisés et bouches d'extraction seront des conduits flexibles.

3•5.3 Conduits d'air frais :

Amenées d'air frais réalisées par conduits maçonnés ou panneaux composites à base de plâtre (pour les locaux éloignés des façades nécessitant une ventilation).

3•6 Chutes et grosses canalisations :

3•6.1 Chutes d'Eaux Pluviales :

Les chutes intérieures seront en PVC et les chutes extérieures seront en zinc. Elles seront raccordées au réseau d'assainissement.

3•6.2 Chutes d'Eaux Usées :

Les chutes d'eau usées seront en PVC rigide. Elles recevront les branchements d'évacuation des appareils sanitaires et seront raccordées au réseau eaux usées - eaux vannes.

3•6.3 Canalisation en Sous Sol :

En tuyaux en P.V.C. apparent (parties visibles) et enterrée sous dallage.

3•6.4 Branchements aux égouts :

Les eaux usées et les eaux vannes seront raccordées au réseau public.

3•7 Toiture :

3•7.1 Couverture :

La couverture sera en zinc naturel ou pré patiné.

Les gouttières seront en zinc de même que les descentes extérieures.

Des dauphins en fonte seront mis en place dans le cas où les descentes d'eau pluviales seront accessibles par les piétons.

3•7.2 Souches-ventilations et conduits divers :

En béton armé ou maçonnerie ou tôle suivant plans de l'architecte.

4• Locaux privatifs et leurs équipements

4•0 Revêtements de sols et plinthes :

4•0.1 Pièces sèches y compris placard :

L'ensemble des pièces principales sera revêtu d'un parquet contrecollé, pose à l'anglaise et posé sur une chape acoustique.

Sous Label PEFC et fabrication française.

Plinthes assorties de 10 cm de hauteur, au contour de ces pièces.

<input type="checkbox"/> Parquet → ARTE HOME ou équivalent → Gamme Arizona ou équivalente → Contrecollé, parement 2.5mm → Chêne naturel → Vernis satiné → 14x130x1090mm		m ²	
---	---	----------------	--

4•0.2 Pièces humides :

Cuisine, Salle Bain et WC : Carrelage en gré cérame porcelainé, pose droite et plinthes droites ou à bords arrondis posé sur chape acoustique.

<input type="checkbox"/> Carrelage → Carrelage DESVRES ou équivalent → Gamme Loft ou équivalente → Couleur : Grigio rectifié (gris clair) → 45x45cm → Ref 00123568		m ²	
---	---	----------------	--

4•0.3 Balcons :

Béton brut avec cunettes périmétriques et caillebotis pour récupérer les eaux et dalles sur plots.

<input type="checkbox"/> Carrelage → MONOCIBEC ou équivalent → Gamme Géobrick ou équivalent → Couleur : Groningen → Dim : 60 x 60cm → Ref : 151		m ²	
--	---	----------------	--

4•0.4 Terrasses accessibles :

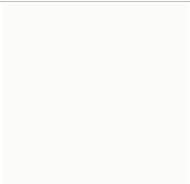
Dalles sur plots carrelage suivant projet de l'architecte.

<input type="checkbox"/> Carrelage → MONOCIBEC ou équivalent → Gamme Géobrick ou équivalent → Couleur : Groningen → Dim : 60 x 60cm → Ref : 151		m ²	
--	---	----------------	--

4•1 Revêtements muraux (autres que peinture) :

4•1.1 Cuisines :

Crédence de Cuisine en faïence 20x20 sur 3 rangs de hauteur au droit du meuble de cuisine.

<input type="checkbox"/> Faïence → Carrelage ARTE ONE ou équivalent → Gamme Archicolor ou équivalente → Couleur : blanc → 20x20cm → Ref WAA1N102		m ²	
---	---	----------------	--

4•1.2 Salles de bains et wc :

Carrelage en gré cérame porcelainé, pose droite et plinthes droites ou à bords arrondis posé sur chape acoustique.

<input type="checkbox"/> Carrelage → Carrelage DESVRES ou équivalent → Gamme Loft ou équivalente → Couleur : Grigio rectifié (gris clair) → 45x45cm → Ref 00123568		m ²	
---	---	----------------	--

4•2 Plafonds (sauf sous tentures) :

4•2.1 Plafonds des pièces intérieures :

Béton ragréé (cas courant) ou plaques de plâtre

4•2.2 Sous face des balcons :

Béton ragréé + peinture.

4•3 Menuiseries extérieures :

4•3.1 Menuiseries extérieures des pièces principales :

Les fenêtres et les portes fenêtres seront en aluminium Gris Anthracite RAL 7016, ouvrant à la française à 1 ou 2 vantaux, avec ou sans parties fixes complémentaires. Vitrage double à faible émissivité posée dans feuillures avec parclozes, conforme à la Réglementation Thermique RT 2012.

Les fenêtres de toit seront en bois pour les pièces sèches, en bois et PVC à l'intérieur dans les salles de bain. Vitrage double à faible émissivité posée dans feuillures avec parclozes, conforme à la Réglementation Thermique RT 2012.

L'isolation phonique sera conforme à la réglementation en vigueur et aux résultats de l'étude acoustique. La quincaillerie sera certifiée NFQ.

4•3.2 Menuiseries extérieures des pièces de service :

Dito pièces principales.

4•3.3 Fermetures extérieures et occultations :

Toutes les baies des logements seront équipées de volets roulants PVC, lame finale aluminium, RAL 7016, ou de volets battants en bois RAL 7016. Les volets roulants seront à lames alvéolaires, avec système automatique de blocage, manœuvre électrique.

Les fenêtres de toit seront équipées de stores.

4•4 Menuiseries intérieures :

4•4.1 Huisseries et bâtis :

Huisseries métalliques sur toutes les portes.

Bâtis en bois ou métallique pour les trappes de visite qui seront isolées selon le respect des objectifs thermiques : (RT2012) des gaines techniques.

4•4.2 Portes intérieures :

Les blocs portes intérieurs seront à âme pleine prépeints de 40 mm d'épaisseur JELD WEN ou équivalent, équipés de quincaillerie sur plaque des Ets VACHETTE ou équivalent, avec condamnation pour les salles d'eau, salles de bains et WC, pêne dormant demi-tour pour les chambres.

4•4.3 Portes palières :

De type à âme pleine en bois, avec une finition au choix de l'architecte avec huisseries métalliques.

Elles seront équipées d'une serrure de type Radial NT à 3 points des Ets VACHETTE ou équivalent, d'une poignée de tirage des Ets VACHETTE, ou équivalent, joints isophoniques, anti-dégondage, microviseur, seuil à la suisse et butée de porte.

4•4.4 Portes de placards :

Les porte Façades de placards coulissants à panneaux suspendus mélaminés blanc et miroirs pour les placards d'entrée.

Les portes de placard seront de marque SOGAL ou équivalent. Les placards de petites dimensions (inférieurs à 0.80 m seront pourvus d'une porte pivotante).

Localisation des placards suivant plan (indiqués en traits pleins).

4•4.5 Portes des locaux de rangements :

Dito article 4.4.2

4•4.6 Moulures et habillages :

Habillage des huisseries des portes palières côté parties communes par chant plat au choix de l'architecte.

4•5 Serrurerie et garde-corps :

4•5.1 Gardes Corps :

Serrurerie thermo laquée RAL 9005, fixés sur dalle ou relevé béton, modèle suivant plans.

4•5.2 Séparation des balcons ou terrasses privatives :

Pare-vues en lamelles de bois verticales ajourées.

4•6 Peinture, Papiers, Tentures :

4•6.1 Peinture extérieure et vernis :

4•6.1.a Sur menuiseries :

Finition peinture

4•6.1.b Sur fermetures et protections :

Sans objet.

4•6.1.c Sur serrurerie :

Finition thermo laquée ou à peindre.

4•6.1.d Sur sous-face des balcons :

Finition peinture type pliolite ou autre suivant choix de l'architecte.

4•6.2 Peintures intérieures :

Les peintures des logements auront un degré de finition A au minimum conformément au DTU.
Dans le cas où la peinture serait appliquée au rouleau, celle-ci sera appliquée en 2 couches.

4•6.2.a Sur menuiseries intérieures :

Peinture blanche acrylique finition satinée

4•6.2.b Sur murs :

Peinture blanche acrylique finition mate velours dans les pièces sèches et cuisines ouvertes.
Peinture blanche acrylique finition satinée dans les pièces humides (hors cuisines ouvertes).

4•6.2.c Sur plafonds :

Peinture blanche acrylique finition mate velours dans les pièces sèches et cuisines ouvertes.
Peinture blanche acrylique finition satinée dans les pièces humides (hors cuisine ouverte).

4•6.2.d Sur canalisations apparentes :

Peinture blanche acrylique finition satinée ou mate velours selon pièce.

4•6.2.e Papiers peint :

Sans objet.

4•7 Équipements Intérieurs :

4•7.1 Équipements ménagers :

Les cuisines seront équipées avec :

- Evier 2 bacs,
- 1 meuble sous évier

Les salles de bains et salles d'eau seront équipées avec :

- 1 simple ou double vasque
- 1 meuble sous vasque

4•7.2 Équipements sanitaire et plomberie :

4•7.2.a Distribution d'eau froide :

L'alimentation générale s'effectuera par colonne montante en tube PVC pression ou polyéthylène, disposée dans une gaine technique palière dans laquelle sera posée une manchette par appartement pour pose ultérieure de compteurs fournis par le concessionnaire.

La distribution s'effectuera pour partie par canalisations polyéthylène sous fourreaux en dalle et pour partie par canalisations apparentes en tube cuivre ou polyéthylène.

4•7.2.b Production et distribution d'eau chaude sanitaire :

Production d'eau chaude réalisée depuis une chaudière individuelle gaz, ou un ballon raccordé à une PAC collective.

Distribution principale en PER ou en cuivre calorifugée.

Distribution vers les appareils en PER sous fourreau rigide blanc ou cuivre ou tuyaux multicouches type PEXAL en parties terminales.

Canalisations apparentes ou encastrées.

Manchette pour pose ultérieure d'un compteur par appartement par le concessionnaire.

4•7.2.c Évacuations :

En tube PVC apparent, raccordées aux chutes collectives.

4•7.2.d Branchements en attente :

Une ou deux attentes bouchonnées sur alimentation eau froide et évacuation eaux usées, pour branchement d'une machine à laver le linge ou lave-vaisselle (appareils non fournis).

4•7.2.e Appareils sanitaires :

🏠 Cuisine

<input type="checkbox"/> Évier → FRANKE Smart SRX 621 ou équivalent → Inox, cuve emboutie, avec platine de renfort → 2 cuves et 1 égouttoir → 120x60 → Ref 1010383910		U	1
<input type="checkbox"/> Robinetterie Évier → GROHE Essence ou équivalent → Taille L → Chromé → Ref 30270000		U	1
<input type="checkbox"/> Bonde → Bouchon en caoutchouc avec chaînette (pour les 2 cuves) → Siphon à culot, de vidange et trop plein → Limiteur de débit intégré		U	1
<input type="checkbox"/> Meuble de support évier à ossature bois → SIBO ou équivalent → Top Déco Country ou équivalent → Caisson en panneaux de mélaminé blanc 18mm qualité hydrofuge → 3 portes en MDF finition décor revêtu polymère → Charnières invisibles à rappel automatique réglables → Boutons ou poignées décoratifs métalliques → Découpes pour branchements Lave-linge ou Lave-vaisselle → Attente (alimentation et évacuation) Lave-vaisselle sera prévue → Avec robinet d'arrêt		U	1

🏠 Salle de bain

<input type="checkbox"/> Baignoire → ALLIA Prima Style ou équivalent → 160x70cm → Réf : 00095300000		U	1
<input type="checkbox"/> Robinetterie Baignoire → GROHE Essence combiné ou équivalent → Monocommande bain / douche → Réf : 33624001		U	1

<input type="checkbox"/> Double Vasque suivant Plan → ALLIA Jam ou équivalent → Blanc → 120x85cm → Réf : 00135600000		U	1
<input type="checkbox"/> Robinetterie Vasque → GROHE Essence ou équivalent → Chromé → Taille S → Réf : 23591001		U	1
<input type="checkbox"/> Meuble et plan vasque suivant Plan → ALLIA Jam ou équivalent → Gris plume → 118 x 46cm → Réf : 00147600000		U	1
<input type="checkbox"/> Miroir → Dimensions et modèle à définir		U	1
<input type="checkbox"/> Tablier → Revêtus de faïence → Trappe de visite		U	1

↳ Salle d'eau

<input type="checkbox"/> Simple vasque suivant plan → ALLIA Arum ou équivalent → Blanc → 80 x 48cm → Ref : 00146400000		U	1
<input type="checkbox"/> Robinetterie Vasque → GROHE Essence ou équivalent → Chromé → Taille S → Réf : 23591001		U	1
<input type="checkbox"/> Meuble et plan vasque suivant plan → ALLIA Arum ou équivalent → Gris Quartz → Pour vasque de 80cm → Ref ; 00985		U	1
<input type="checkbox"/> Receveur de douche → ALLIA Prima Style ou équivalent → Blanc → 80 x 80cm → Ref : Y00090900xxx		U	1
<input type="checkbox"/> Colonne de douche thermostatique → GROHE Système 210 ou équivalent → Chromé → Ref : 27964000		U	1
<input type="checkbox"/> Miroir → Dimensions et modèle à définir		U	1

↳ WC

<ul style="list-style-type: none"> □ WC → ALLIA Prima ou équivalent → Blanc → 54x35.5cm → Réf : 08392300000200 		U	1
<ul style="list-style-type: none"> □ Bâti support → GEBERIT Duofix ou équivalent → Réservoir à encastrer Sigma → Hauteur 112cm 		U	1
<ul style="list-style-type: none"> □ Plaque de commande → GEBERIT Sigma 50 ou équivalent → Chromé Brossé 		U	1
<ul style="list-style-type: none"> □ Lave main → ALLIA Prima Style Compact ou équivalent → Dimensions suivant les plans 		U	1

4•7.3 Équipements électriques :

Type d'installation :

L'installation électrique sera du type encastrée, conforme à la NFC 15-100, avec pour origine le tableau d'abonné équipé d'un disjoncteur général, des coupe-circuit affectés et du comptage.

La puissance à fournir sera définie suivant les calculs du fournisseur d'énergie électrique (en règle générale : 6kVA pour les logements de 1 à 2 pièces et 9kVA pour les logements de 3 à 5 pièces).

Équipement de chaque pièce :

Appareillage LEGRAND Céliane ou Plexo suivant localisation ou équivalent. Les ampoules seront prévues à la livraison.

LOCALISATION SELON PLAN	
Séjour	1 PL (en Plafond ou en Applique. 1 PL pour 15m ²) 5 PC (1PC pour 4m ²) 1 RJ45 1 TV/FM
Chambre Parentale	1 PL (en Plafond ou en Applique) 7 PC 1 RJ45 1 TV/FM
Chambre	1 PL (en Plafond ou en Applique) 5 PC 1 RJ45 1 TV/FM
Cuisine	2 PL (Spot + Applique) 6 PC dont 4 de Service (h=1.10m) 2 PC 16A pour LL et LV 1 PC 32 A pour Plaque de Cuisson 1 PC 16 A pour Four 1 PC 16 A pour Hotte 1 RJ45
Salle de Bain	2 PL (Un en Plafond. Un en Applique) 2 PC
Salle d'Eau	1 PL (En Plafond ou en Applique) 1 PC
WC	1 PL (en Plafond ou en Applique) 1 PC
Entrée	1 PL (pour 3m ² , en Plafond ou en Applique) 1 PC
Dégagement	1 PL (pour 3m ² , en Plafond ou en Applique) 1 PC
Terrasses & Balcons	1 Applique 1 PC étanche

🏠 Séjour

<input type="checkbox"/> Sortie de Fil en Plafond Douille DCL <input checked="" type="checkbox"/> Commande en va et vient 1 PL pour 15m ²		U	2
<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² <input checked="" type="checkbox"/> Simple H=0.25m 1 PC pour 4m ²		U	1
<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² <input checked="" type="checkbox"/> Double H=0.25m 1 PC pour 4m ²		U	2
<input type="checkbox"/> Prise Informatique RJ 45 <input checked="" type="checkbox"/> H = 0.25m		U	1
<input type="checkbox"/> Prise TV <input checked="" type="checkbox"/> H = 0.25m		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A <input checked="" type="checkbox"/> Volet roulant sur Commande Radio Quantité suivant Plan		U	

🏠 Chambre parentale

<input type="checkbox"/> Sortie de Fil en Plafond Douille DCL <input checked="" type="checkbox"/> Commande en va et vient		U	1
<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² <input checked="" type="checkbox"/> Double H=0.25m		U	3

<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² → Simple		U	1
<input type="checkbox"/> Prise Informatique RJ 45 → H = 0.25m		U	1
<input type="checkbox"/> Prise TV → H = 0.25m		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Volet roulant sur Commande Radio Quantité suivant Plan		U	

🏠 Chambre

<input type="checkbox"/> Sortie de Fil en Plafond Douille DCL → Commande en simple allumage		U	1
<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² → Double H=0.25m		U	2
<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² → Simple		U	1
<input type="checkbox"/> Prise Informatique RJ 45 → H = 0.25m		U	1
<input type="checkbox"/> Prise TV → H = 0.25m		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Volet roulant sur Commande Radio Quantité suivant Plan		U	

🏠 Cuisine

<input type="checkbox"/> Sortie de Fil en Applique Douille DCL → Commande en simple allumage		U	1
<input type="checkbox"/> Spot LED SMD orientable de 9W. Luminaire en aluminium pur équipé d'un refroidisseur passif et d'un anneau orientable sur 45° peint blanc époxy. Optique à facettes haute performance. Équipé d'un diffuseur de protection en polycarbonate transparent. Équipé d'un driver intégré au corps du produit dimmable par gradation de phase. Repiquage possible. → Fabricant RESISTEX → Modèle : SPOTLED 2 IP 20 9W 38° 3 000K → Commande en simple allumage Quantité suivant Plan		U	
<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² → Double H= 1.10m		U	2
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Plaques de cuisson		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Four		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A <input type="checkbox"/> Hotte → Hotte		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Lave-vaisselle		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Réfrigérateur		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Lave-linge		U	1

<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Chaudière		U	1
<input type="checkbox"/> Prise Informatique RJ 45 → H = 0.25m		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Volet roulant sur Commande Radio Quantité suivant Plan		U	

🏠 Salle de bain

<input type="checkbox"/> Sortie de Fil en Applique Douille DCL → Commande en simple allumage		U	
<input type="checkbox"/> Spot LED SMD orientable de 9W. Luminaire en aluminium pur équipé d'un refroidisseur passif et d'un anneau orientable sur 45° peint blanc époxy. Optique à facettes haute performance. Équipé d'un diffuseur de protection en polycarbonate transparent. Équipé d'un driver intégré au corps du produit dimmable par gradation de phase. Repiquage possible. → Fabricant RESISTEX → Modèle : SPOTLED 2 IP 20 9W 38° 3 000K → Commande en simple allumage Quantité suivant Plan			
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Sèche serviette		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Rasoir & Sèche-cheveux		U	2
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Volet roulant sur interrupteur Quantité suivant Plan		U	

🏠 Salle d'eau

<input type="checkbox"/> Sortie de Fil en Applique Douille DCL → Commande en simple allumage		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Rasoir & Sèche-cheveux		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Sèche serviette		U	1

🏠 WC

<input type="checkbox"/> Spot LED SMD orientable de 9W. Luminaire en aluminium pur équipé d'un refroidisseur passif et d'un anneau orientable sur 45° peint blanc époxy. Optique à facettes haute performance. Équipé d'un diffuseur de protection en polycarbonate transparent. Équipé d'un driver intégré au corps du produit dimmable par gradation de phase. Repiquage possible. → Fabricant RESISTEX → Modèle : SPOTLED 2 IP 20 9W 38° 3 000K → Commande en simple allumage Quantité suivant Plan		U	
<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² → Simple H=0.25m		U	1

🏠 Entrée

<input type="checkbox"/> Sortie de Fil en Plafond Douille DCL → Commande en simple va et vient 1 PL pour 3m ²		U	1
<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² → Simple H=0.25m		U	1
<input type="checkbox"/> Alimentation directe depuis le Tableau Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 à 6 mm ² 15 à 32A → Interphone / vidéophone		U	1

<input type="checkbox"/> Fourniture et pose d'un interphone vidéophone ➔ Modèle à définir		U	1
--	--	---	---

🔗 Dégagement

<input type="checkbox"/> Sortie de Fil en Plafond Douille DCL ➔ Commande en va et vient ou télérupteur 1 PL pour 3m ²		U	1
<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² ➔ Simple H=0.25m		U	1

🔗 Terrasse

<input type="checkbox"/> Sortie de Fil en Applique ➔ Commande en simple allumage		U	1
<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² - IP55 ➔ Simple H=0.25m		U	1

🔗 Balcon

<input type="checkbox"/> Sortie de Fil en Applique ➔ Commande en simple allumage pour les balcons dont la surface est supérieure à 4m ²		U	1
<input type="checkbox"/> Prise de Courant 10/16A+T Câble A05 VV-U ou U 1000 R02V 2,5 mm ² - IP55 ➔ Simple H=0.25m		U	1

🔗 Caves privatives

<input type="checkbox"/> Sortie de Fil en Applique ➔ Commande en simple allumage		U	1
---	--	---	---

Remarque : conformément à l'arrêté du 1er août 2006, application des articles R 11118 à R111-18-7 du code de la construction et de l'habitation relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées, des prises supplémentaires ont été prévues à proximité immédiate de l'interrupteur de commande d'éclairage de chaque pièce de l'unité de vie.

4•7.4 Chauffage ventilation, Type d'installation :

Installation de Chaudière Mixte (Chauffage et Eau Chaude Sanitaire) individuelle à condensation. La distribution s'effectuera pour partie par canalisations polyéthylène sous fourreaux en dalle et pour partie par canalisations apparentes en tube cuivre ou polyéthylène.

Température garantie dans les diverses pièces par température minima extérieure de - 5°C

Suivant la réglementation en vigueur, par une température extérieure minimale de - 7°C, les pièces d'eau pourront être chauffées à + 20°C et les autres à + 19°C.

4•7.5 Appareils d'émission de chaleur :

Radiateur à eau chaude en acier avec vanne thermostatique de marque FINIMETAL type REGANNE 3000 ou techniquement équivalent.

Salles de bain/d'eau : sèche-serviette mixte ACOVA ou équivalent.

Distribution vers les appareils en PER sous fourreaux ou cuivre ou tuyaux multicouches en parties terminales.

Le raccordement des radiateurs seront encastrées lorsque ceux-ci seront posés sur des cloisons et en apparents lorsque que les radiateurs seront posés sur des murs béton.

Canalisations encastrées en tuyau multicouche.

4•7.6 Conduits et prises de ventilation :

La ventilation des appartements s'effectuera par simple flux au moyen d'une VMC (ventilation mécanique contrôlée), bouches d'extraction dans les pièces humides (cuisine, salle de bains, salle d'eau, et WC). Selon résultats de l'étude thermique, certaines installations seront complétées de système d'hygro régulation.

Prises d'air posées en partie haute dans les coffres de volets roulants ou menuiseries des pièces sèches ou dans les façades selon exigences acoustiques et réglementation.

4•7.7 Équipements intérieur des placards et pièces de rangements :

Placard d'une largeur inférieure ou égale à 0,80 m : tablette + tringle.

Placard d'une largeur supérieure à 0,80 m : tablette chapelière + séparatif vertical + tringle 2/3 + 3 tablettes sur crémaillère 1/3.

4•7.8 Équipement de télécommunications :

4•7.8.a Radio, TV, FM :

Il sera prévu une prise TV/FM/SAT dans le séjour et une dans chacune des chambres.

4•7.8.b Téléphone, Internet :

A partir de la gaine France TELECOM située sur le palier, fourreaux et fileries jusqu'aux joncteurs de type RJ45 implantés dans le séjour et dans les chambres.

4•7.8.c Réseau de communication :

Dans chaque logement, un réseau de communication V.D.I. résidentielle (voix, données, image) comprenant 1 coffret de communication ou équivalent, situé dans la gaine technique du logement.

Fibre optique :

Pré-équipement de fourreaux pour passage ultérieur du réseau FTTH (fibre optique) suivant la réglementation en vigueur.

Les installations de fibre optique seront assurées jusqu'au tableau électrique de chaque appartement.

4•7.8.d Commande d'ouverture de la porte principale de l'entrée de l'immeuble :

- Digicode, lecteur de badge de type Vigik et interphone / vidéophone
- Nombre de clés et badges :
- ➔ 4 par appartement

5• Annexes privatives

5•0 Caves :

5•0.1 Sols :

Brut de Béton

5•0.2 Murs

Brut de béton

5•0.3 Plafonds :

Peinture blanche lessivable sauf si les plafonds sont revêtus d'isolants thermique.

5•0.4 Eclairage :

Hublot sur allumage avec minuterie ou par détecteur de présence.

5•1 Parkings :

2 places de stationnement couvertes et 2 places de stationnement à l'extérieur, soit 1 place par logement.

Le parking respectera la norme NFP 91-120.

5•1.1 Murs :

Structure en béton armé ou en maçonnerie, identique au bâtiment principal, pour les 2 places de stationnement couvertes.

Le mur sera ajouré avec un pare-vue en lamelles de bois verticales ajourées.

5•1.2 Revêtement de façade :

Enduit monocouche projeté gratté fin de couleur Pierre Claire RAL 015 de chez WEBER ou équivalent.

Pour les modénatures : enduit monocouche projeté gratté fin Blanc RAL 000 de chez WEBER ou équivalent.

5•1.3 Couverture :

La couverture sera en zinc naturel ou pré patiné.

Les gouttières seront en zinc, de même que les descentes extérieures.

5•1.4 Sols :

Dallage, dalles ou prédalles en béton, avec délimitation à la peinture des emplacements de stationnements et numérotation des emplacements pour les 2 places de stationnement couvertes.

Les 2 autres places de stationnement seront à l'extérieur, sur des dalles engazonnées de type Evergreen ou équivalent.

5•1.5 Équipement électrique :

Éclairage de sécurité suivant réglementation incendie.

5•2 Jardin privatif :

5•2.1 Plantations :

La clôture sera doublée par une haie végétale dans le jardin privatif. La parcelle sera engazonnée. Le jardin sera livré planté conformément au dossier de permis de construire.

5•2.2 Clôtures :

Décrites ci-après « CLOTURES ».
Au surplus, le jardin sera limité par une haie et un mur de hauteur 1,20 m, suivant plans.

5•2.3 Équipements électriques :

Une prise de courant étanche par jardin privatif et un point lumineux en façade.

5•2.4 Équipement de plomberie :

Il sera prévu un point d'arrosage dans le jardin privatif.

5•3 Balcons et terrasses privatives :

5•3.1 Sols :

Un carrelage avec une pose en dalles sur plots est prévu pour les balcons et terrasses.

<input type="checkbox"/> Carrelage		m ²	
→ MONOCIBEC ou équivalent			
→ Modèle : GEOBRICK ou équivalent			
→ Dim : 60 x 60cm			
→ Couleur : Groningen			
→ Ref : 151			

Un sol en béton taloché est prévu pour les balcons sans étanchéité.

5•3.2 Équipements électriques :

Il sera prévu une prise de courant étanche et un point lumineux commandé par l'intérieur pour chaque terrasse.

Il sera prévu une prise de courant étanche et un point lumineux commandé par l'intérieur pour chaque balcon dont la surface est supérieure à 4m².

5•3.3 Équipements de plomberie :

1 robinet de puisage sur terrasses et balcons $\geq 10 \text{ m}^2$.

6• Parties communes intérieures à l'immeuble

6•0 Hall d'entrée de l'immeuble :

6•0.1 Sols :

Le sol du hall sera revêtu d'un revêtement en carrelage en grès cérame ou similaire collé sur chape flottante avec interposition d'un résilient iso phonique type ASSOUR, CERMIPHONE ou similaire en fonction de l'étude acoustique.

- Carrelage
- SALONI ou équivalent
- Gamme INTERNI RIGATO ou équivalent
- Couleur : Cenere
- Dim : 20x120cm
- Ref : EHT713

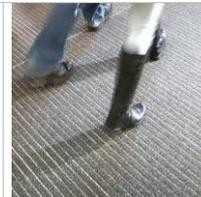


m²

Calepinage suivant projet architectural.

Pose d'un tapis brosse dans une réservation réalisée à cet effet :

- Tapis d'entrée
- FORBO ou équivalent
- Gamme Nuway Connect ou équivalent
- Couleur : Taupe 4764



m²

6•0.2 Escalier :

Sol PVC Isophonique de type Tarastep de GERFLOR ou équivalent avec nez de marches contrastées.

6•0.3 Parois du hall d'entrée :

Selon plan de décoration de l'architecte, il sera appliqué un revêtement décoratif, de peinture décorative, pvc, bois, miroir, etc. selon plan de décoration de l'architecte coloris au choix de l'architecte.

6•0.4 Plafonds hall d'entrée :

Il sera prévu un plafond constitué de plaques de plâtre revêtu de 2 couches de peinture acrylique mate ou satinée, coloris au choix de l'architecte, conforme à la réglementation acoustique.

6•0.5 Plafonds paliers :

Il sera prévu 2 couches de peinture acrylique mate ou satinée blanc si le plafond n'est pas pourvu d'isolant thermique.

6•0.6 Façades de gaines techniques :

Portes médium avec mise en peinture.

6•0.7 Porte d'accès et système de fermeture, appels des occupants de l'immeuble :

La porte du sas d'entrée d'immeuble donnant sur l'extérieur sera constituée par des ensembles en acier laqué ou aluminium. Prévoir une ventouse de puissance de 600kg.

L'ouverture de la porte du sas donnant sur l'extérieur se fera par digicode / visiophone et Vigik.

Les portes donnant accès au sous-sol, et Local Vélo seront pourvues d'un système Vigik.

6•0.8 Boîtes aux lettres et à paquets :

Boîtes à lettres de la marque RENZ ou équivalent, aux normes postales.

6•0.9 Tableau d'affichage :

Un tableau d'affichage dans le hall d'entrée.

6•0.10 Chauffage :

Sans objet.

6•0.11 Équipements électriques :

Selon choix de l'architecte appliques spots, vasques lumineuses, etc.

Allumage déclenché par détecteur de présence.

Éclairage de sécurité par blocs autonomes (suivant réglementation)

6•1 Circulations palières d'étages :

6•1.1 Sols :

En étage, il sera posé une moquette de classement U3P3 en pose collée de référence SIGNATURE CONFORT de marque BALSAN ou équivalent au choix de l'architecte.

6•1.2 Murs :

Sur les murs, il sera posé un revêtement décoratif vinylique ou une peinture décorative au choix de l'architecte.

Sujétion de décoration spécifique au choix de l'architecte dans les halls d'entrée.

6•1.3 Plafonds :

Plafonds ou faux-plafonds acoustiques suivant réglementation.

6•1.4 Éléments de décoration :

Signalisation d'étages en chiffres.

6•1.5 Chauffage :

Sans objet.

6•1.6 Portes :

Les portes des circulations communes seront des portes coupe-feu PF 1/2h au minimum. Classement A4 ou A3. Huisserie métallique, porte blindée à âme pleine anti-dégondage, entrebâilleur, microviseur et serrure 3 points A2P.

Les portes des gaines techniques seront réalisées en panneaux de particules, finition par peinture au choix de l'architecte.

6•1.7 Équipements électriques :

Éclairage par appliques ou par plafonniers.

Allumage des paliers commandé automatiquement par détecteurs de présence.

Éclairage de sécurité réglementaire.

1 prise de courant 16A par niveau située dans la gaine technique palière.

6•2 Circulations du sous sols :

6•2.1 Sols :

Peinture anti-poussière dans les sas et dégagements.

6•2.2 Murs :

Peinture vinylique dans les sas et dégagements.

6•2.3 Portes d'accès :

Bloc porte coupe-feu 1/2h pour circulation et sas, avec ferme portes hydrauliques. Elles devront être ouvrables sans clefs de l'intérieur.

6•2.4 Équipements électriques :

Éclairage sur minuterie par hublots en plafonnier ou en applique, commandé par des boutons poussoirs en applique ou par détecteur de présence.

Éclairage de sécurité suivant réglementation incendie.

6•3 Cages d'escaliers d'accès aux étages :

6•3.1 Sols et paliers :

Peinture de sol anti-poussière.

6•3.2 Murs et plafonds :

Peinture vinylique avec stylobate en peinture vinylique

6•3.3 Escaliers :

Dito 6.4.1.

Mise en peinture des mains courantes et garde-corps.

6•3.4 Ventilation :

Exutoire de désenfumage en partie haute des cages.

6•3.5 Chauffage :

Sans objet.

6•3.6 Éclairage :

Éclairage sur minuterie par hublots en plafonnier ou en applique, commandé par des boutons poussoirs en applique ou par détecteur de présence.

Éclairage de sécurité suivant réglementation incendie.

6•4 Cage d'escaliers d'accès au sous sol :

6•4.1 Sols et paliers :

Peinture de sol anti-poussière.

6•4.2 Murs et plafonds :

Peinture vinylique.

6•4.3 Escaliers :

Dito 6.4.1.

Mise en peinture des mains courantes et garde-corps.

6•4.4 Ventilation :

Sans objet.

6•4.5 Eclairage :

Eclairage sur minuterie par hublots en plafonnier ou en applique, commandé par des boutons poussoirs en applique ou par détecteur de présence

Eclairage de sécurité suivant réglementation incendie.

6•5 Locaux communs :

6•5.1 Local ordures ménagères :

Sol : carrelage en grès cérame U4P4 antidérapant, et plinthes à gorge assorties

- | | | | |
|--|---|----------------|--|
| <input type="checkbox"/> DESVRES THR Collection Technique ou équivalent
→ Coloris : Co Guilinec THR
→ Dim : 20 x 20cm
→ Ref : 0023833
→ Plinthes assorties |  | m ² | |
|--|---|----------------|--|

Plafond : peinture blanche lessivable sauf si les plafonds sont revêtus d'isolant thermique.

Murs : faïence jusqu'à une hauteur de 1,00 m environ + complément peinture blanche lessivable.

- | | | | |
|---|--|----------------|--|
| <input type="checkbox"/> PRIMUS VITORIA ou équivalent
→ Gamme Technical ou équivalente
→ Couleur : blanc brillant
→ 15 x 15cm
→ Ref : 001.0 | | m ² | |
|---|--|----------------|--|

Éclairage : hublot sur allumage avec minuterie ou par détecteur de présence.

Robinet de puisage + siphon de sol.

Porte peinte avec cylindre sur organigramme et molette de dé condamnation.

6•5.2 Local vélos :

Sol : Brut Béton.

Plafond : peinture blanche lessivable sauf si les plafonds sont revêtus d'isolants thermique.

Murs : Brut de béton.

Eclairage : hublot sur allumage avec minuterie ou par détecteur de présence.

Porte peinte avec cylindre sur organigramme et molette de dé condamnation.

7• Équipements généraux de l'immeuble

7•0 Chauffage - Eau chaude :

Production d'eau chaude réalisée depuis une chaudière individuelle gaz à condensation.

Distribution principale en PVC en PVC-C ou en cuivre calorifugée.

Distribution vers les appareils en PER sous fourreau rigide blanc ou cuivre ou tuyaux multicouches type PEXAL en parties terminales.

Canalisations apparentes ou encastrées.

Manchette pour pose ultérieure d'un compteur par appartement par le concessionnaire.

7•1 Télécommunications :

7•1.1 Téléphone :

En liaison avec les services FRANCE TELECOM, les installations seront réalisées en attente du raccordement.

7•1.2 Paraboles, antennes TV :

Une antenne hertzienne permettant la Réception TV de TF1, France 2, France 3, Arte, M6, et Canal + (non décodé) bouquet TNT (Hors démodulateur et abonnements).

7•2 Alimentation en eau :

7•2.1 Comptages généraux :

Depuis le compteur général situé dans le local compteur d'eau, ou dans un citerneau extérieur suivant le concessionnaire.

Vanne d'arrêt général avec tuyau acier galvanisé ou PVC pour distribution horizontale dans le sous-sol jusqu'en pied de gaine.

7•2.2 Surpresseurs, réducteurs et régulation de pressions :

L'installation d'alimentation en eau sera réalisée conformément aux exigences techniques et réglementaires. Surpresseurs ou détendeurs si nécessaires.

7•2.3 Traitement de l'eau :

L'installation d'alimentation en eau sera réalisée conformément aux exigences techniques et réglementaires. Surpresseurs ou détendeurs si nécessaires.

7•2.4 Colonnes montantes :

La distribution des logements se fera par colonnes collectives en PVC pression, situées dans les gaines techniques ou dans les logements.

Vanne à boisseaux sphériques avec purge en pied de colonne. Toutes les traversées de plancher seront isolées par fourreaux résilients.

7•2.5 Branchements particuliers :

Il sera prévu un robinet de coupure générale par logement, ainsi qu'un manchon provisoire permettant la pose ultérieure de compteurs individuels et dérivations encastrées (compteurs non fournis à la charge de la copropriété).

7•3 Alimentation en gaz :

7•3.1 Colonnes montantes :

Il sera prévu l'alimentation en gaz de l'ensemble des logements par gaine gaz avec comptage dans la gaine (compteurs non fournis).

7•4 Alimentation en électricité :

7•4.1 Comptages des services généraux :

Des comptages seront installés pour les services généraux, pour les ensembles suivants :

- Parties communes à rez-de-chaussée et en étage, ventilation mécanique contrôlée
- Eclairage extérieur
- Caves

Le nombre de comptages pourra être sujet à variation en fonction des contraintes des concessionnaires.

7•4.2 Colonnes montantes :

Les colonnes montantes électriques seront situées en gaines palières, à partir desquelles les logements seront alimentés.

7•4.3 Branchements et comptages particuliers :

Les tableaux disjoncteurs et compteurs seront installés dans les entrées des appartements selon demandes des concessionnaires.

Lignes de téléreport ramenées en parties communes pour permettre le relevé à distance des compteurs.

8• Parties communes extérieures à l'immeuble et leurs équipements

Les parties communes extérieures et les espaces verts en particulier seront réalisés selon l'étude architecte.

8•0 Voiries et parkings :

8•0.1 Voiries d'accès :

Les accès se feront à partir de la voie publique.

8•0.2 Trottoirs :

Les trottoirs seront réalisés par la Ville de Suresnes.

8•1 Circulations Piétons :

8•1.1 Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes et cours :

Le bâtiment sera desservi par une rampe répondant à l'accessibilité PMR depuis la rue et menant directement au hall d'entrée de l'immeuble.

Un cheminement en béton désactivé sera réalisé entre la limite du domaine public et le hall d'entrée.

8•2 Espaces Verts :

8•2.1 Plantations d'arbres et arbustes :

Les zones plantations seront réalisées selon le plan d'aménagement de l'architecte.

8•2.2 Engazonnements :

Les zones d'engazonnement seront réalisées selon le plan d'aménagement de l'architecte.

8•2.3 Arrosage :

1 robinet de puisage dans chaque jardin.

8•3 Eclairage extérieur :

8•3.1 Signalisation de l'entrée d'immeuble :

L'éclairage sera effectué par spots ou appliques murales situées au droit des entrées de l'immeuble et commandées par détecteur de présence.

8•4 Clôtures :

8•4.1 Sur rues :

Sans objet.

8•4.2 Avec les propriétés voisines :

Mur en pierre.

8•5 Réseaux divers :

8•5.1 Eau :

L'alimentation en eau se fera par un branchement sur le réseau de la compagnie concessionnaire jusqu'au compteur général situé en sous-sol ou dans le citerneau suivant le concessionnaire.

8•5.2 Gaz :

L'alimentation en gaz pour la chaudière se fera par un branchement sur le réseau de la compagnie concessionnaire jusqu'au compteur général situé en façade au rez-de-chaussée.

8•5.3 Electricité et poste de transformation :

L'alimentation générale en électricité se fera par raccordement sur le réseau BT du local transformateur situé dans l'immeuble jusqu'aux grilles de repiquage des pieds de colonnes, selon demandes des concessionnaires.

8•5.4 Postes d'incendie et extincteurs :

Les extincteurs seront installés en rez de chaussée. Leur nombre sera conforme à la réglementation (entretien à la charge de la copropriété).

8•5.5 Egouts :

Les évacuations d'égouts seront raccordées sur les réseaux d'assainissement en voirie publique.

8•5.6 Télécommunications :

Le raccordement se fera depuis le réseau FRANCE TELECOM jusqu'aux colonnes montantes dans les gaines palières pour la distribution des logements.

Fibre Optique : Le projet sera équipé d'un coffret vide et/ou d'un local opérateur pour le raccordement futur aux réseaux de la fibre optique. Il sera prévu le câblage des bâtiments depuis le local opérateur jusqu'aux coffrets de communications des logements pour deux ou quatre opérateurs

8•5.7 Drainage du terrain :

Sans objet.